



Visite médicale demande employeur

Par **Salariecdi**, le **19/04/2023** à **16:40**

Suite à des conflits n ayant rien à voir avec cette visite mon employeur a l intention de me faire subir une visite médicale soit disant pour de mauvaises odeurs

J avais déjà été convoqué pour cette raison il y a plus de trois ans et le médecin de travail n avait décelé aucune gêne et m avait déclaré apte et je n ai plus entendu parler de cela.

Il m avait reçu trois fois par la suite et avait classé le dossier

Si la dernière fois il ne m avait rien dit il m à renseigner à la fin d une réunion qu'il avait fait un nouveau signalement

Si cela est vrai comment se passe cette deuxième visite

En vous remerciant

Par **P.M.**, le **19/04/2023** à **16:54**

Bonjour,

L'employeur se sert des dispositions lui permettant de vous convoquer à une visite médicale du travail...

Cette visite devrait se passer tout à fait normalement...